

Mouthiers sur Boëme Vivre à

SOMMAIRE

Conseil municipal du 3 février.....	p 2
Le GSM rail.....	p 3
Eux à la neige.....	p 3
Dérapiage verbal.....	p 3
La GRS.....	p 4
Piège à frelon.....	p 5
Petite Rosselle.....	p 5
Soirée SCM.....	p 6
Bibliothèque.....	p 6
Arsenique théâtre.....	p 6
Choeur basque.....	p 6
Musique.....	p 6
Randonnées de Boëme.....	p 7
A.G? MJC.....	p 7
Etat Civil.....	p 8
Agenda mars-avril.....	p 8



Photo Alain PORTE

SOUS LA NEIGE

Quel magnifique paysage que celui de MOUTHIERS sous la neige.

Mais très vite, le plaisir des yeux est spolié par les désagréments que cette situation peut engendrer dans notre vie quotidienne.

Nous sommes très nombreux à travailler à l'extérieur de la commune et nos véhicules ne sont pas équipés pour circuler sur des routes enneigées.

Nous voudrions saluer l'investissement de notre équipe technique présente sur nos voies communales dès le dimanche matin pour saler les routes. Pendant trois jours consécutifs, ils ont oeuvré malgré le grand froid et nous avons utilisé 20 tonnes de sel.

Cependant, il faut bien reconnaître que malgré toute leur bonne volonté, l'absence d'équipement nécessaire pour le déneigement n'a pas facilité la tâche.

Il faut en effet savoir que le sel ne produit aucun effet par température négative.

Un grand merci à l'association foncière qui a mis à notre disposition une lame nous permettant ainsi de racler les routes accélérant ainsi la fonte.

Nous ne connaissons pas l'existence de ce matériel, sinon nous aurions pu en solliciter le prêt dès le dimanche matin.

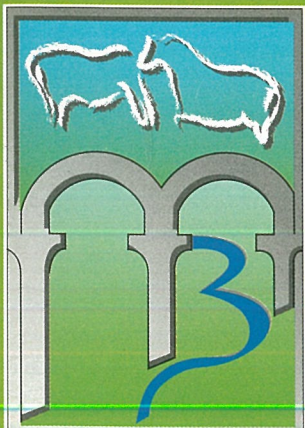
Il s'agit du troisième épisode neigeux en trois ans, nous allons donc prévoir pour l'hiver prochain l'acquisition d'une lame qui pourrait être installée sur notre tracteur agricole déjà équipé du matériel de salage. Ainsi nous pourrions déblayer les voies communales avant que la neige ne soit tassée et gelée et avant salage.

Cet investissement public n'interdit pas les obligations de chacun à savoir le nettoyage du trottoir devant l'intégralité de l'immeuble occupé et l'équipement d'un véhicule personnel de façon à pouvoir se rendre au travail.

Nous souhaitons que ces expériences répétées permettent à chacun de s'organiser pour gérer au mieux la situation et éviter de rester bloqué en attendant le dégel.

d'Information Locale
édité sous la responsabilité
du Conseil Municipal
de Mouthiers sur Boëme

N° 316
MARS
2012



Mouthiers sur Boëme

Le Maire
Cécile FORGERON

CONSEIL MUNICIPAL DU 3 FEVRIER 2012

Bulletin municipal

Après avoir consulté plusieurs imprimeurs, le conseil retient l'offre de composervices pour l'édition mensuelle du bulletin municipal pour une durée de 1 an renouvelable 2 fois, aux tarifs suivants :

- 0,67 € pour un bulletin de 8 pages (pour 1100 exemplaires)
- 0,92 € pour un bulletin de 12 pages (pour 1100 exemplaires)
- 0,63 € pour un bulletin de 8 pages (pour 1200 exemplaires)
- 0,86 € pour un bulletin de 12 pages (pour 1200 exemplaires)

Chemin de Gersac

Le conseil, à la demande du propriétaire concerné, décide de régulariser le dossier « chemin de Gersac » reliant la départementale à la croix qui avait fait l'objet d'une enquête publique en 1991 et de procéder ainsi aux mutations des parcelles concernées au tarif de 1 € le m².

Cette voie sera ouverte dans les deux sens et regoudronnée en 2012.

Miroirs routiers

Le Conseil municipal décide d'installer 5 miroirs routiers aux emplacements suivants :

- rue du village de l'école pour sa sortie sur la rue de la Boème
- rue de la chauveterie pour sa sortie sur la rue de la Boème
- chemin rural de chez bâti pour sa sortie sur le chemin de chez bâti

- les fayards
- chez les rois

La commande sera passée auprès de la société GIROD pour la somme de 1 697,00 € TTC

Prochaine
réunion publique
du Conseil Municipal
VENDREDI
13 AVRIL
20 H 30

Plan d'Occupation des Sols

Lorsque le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) du Syndicat Mixte de l'Angoumois sera approuvé, le POS (Plan d'Occupation des Sols) de la commune deviendra caduc. Il doit donc être rendu compatible avec le SCOT et, pour ce faire, être transformé en PLU (Plan Local d'Urbanisme).

La commission urbanisme suivra ce dossier après que soit lancée une consultation pour un bureau d'études compétent en la matière.



Distribution des colis de Noël

Chemin de chez bâti

La demande d'achat du chemin de chez bâti par un propriétaire riverain est refusée afin de ne pas enclaver deux parcelles y ayant leur sortie.

De plus, une mutation de parcelles est nécessaire pour permettre aux réseaux souterrains existants de figurer dans le domaine public. Une négociation est engagée entre la commune et le propriétaire concerné.

Halte de nuit

Suite à la demande de l'association AFUS 16 pour la création d'une halte de nuit dans le cadre de l'urgence sociale, les occupantes du presbytère ont donné leur accord afin de mettre le local équipé attenant à disposition de la mairie.

Base élèves

Le conseil demande l'abandon du fichier "base élèves 1er degré" pour exprimer son refus de contribuer au fichage des enfants.

Pylône RFF GSM-rail « les Gagniers »

Après l'avis défavorable d'un riverain quant à l'implantation

d'un pylône à proximité de son habitation, le conseil a demandé à l'entreprise chargée de l'étude, de trouver un autre emplacement. (voir page 3).

Logements sociaux « la chauveterie »

Le conseil valide le cahier des charges qui sera soumis à plusieurs promoteurs-construc-teurs pour la création de logements sociaux (dont certains accessibles à la propriété) répondant aux normes BBC, à « la chauveterie »

Délégué Communauté de Communes

Madame Anne-Marie COOLEN remplacera Madame Françoise REYNAUD, en qualité de déléguée suppléante au sein de la communauté de communes Charente Boème Charraud.

La Poste

Pour faire suite au décret du 30 décembre 2011 confirmant l'exonération fiscale en faveur du groupe La Poste assurant à cette entreprise une ressource de 170 M€ pour permettre de maintenir un service public postal de proximité, le Conseil Municipal :

- confirme son refus de réduction d'horaires appliquée depuis le 2 janvier 2012, situation en totale contradiction avec les engagements pris par Monsieur Jean-Paul BAILLY, Président Directeur Général du groupe La Poste
- charge Madame le Maire d'intervenir auprès des instances nationales et départementales afin d'obtenir le maintien des horaires 2011



JEUDI
15 et 29 MARS

GSM RAIL

Le GSM-Rail, c'est le Système Global de Communication Mobile pour les Voies Ferrées.

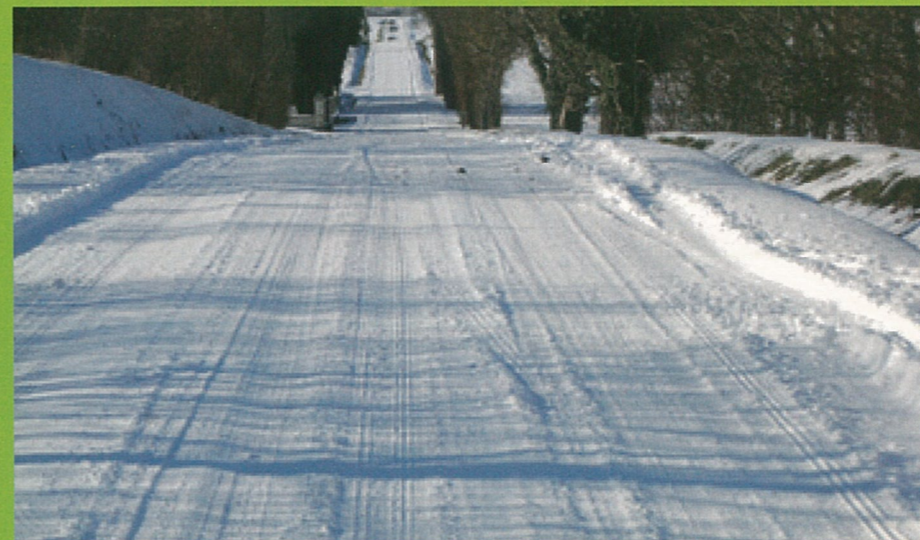
Il remplacera progressivement le réseau de télécommunications analogiques actuel pour assurer les échanges d'informations nécessaires à l'exploitation du réseau ferré.

Le GSM-Rail permet le transfert de la voix, de données, la gestion des appels par priorité, et la possibilité de communiquer en mode conférence,

c'est-à-dire pour un agent de circulation ou un régulateur de contacter tout un groupe de trains.

Il contribue à la mise en place d'un réseau européen avec un unique système de communication, compatible et harmonisé entre les réseaux ferrés, en remplacement des 35 systèmes radio nationaux existants.

Il sera déployé le long des 11 500 km de voies ferrées à couvrir d'ici 2015.



NEIGE ET DERAPAGE... VERBAL

C'est étonnant, l'échauffement des esprits que provoque le froid !

Une nouvelle fois, les néo-urbains grincheux et les ruraux ont fait cause commune... Et pour causer, ça cause !

Certains fâchés d'être au régime sans sel devant chez eux ignorent leur obligation légale de dégager la neige eux-mêmes.

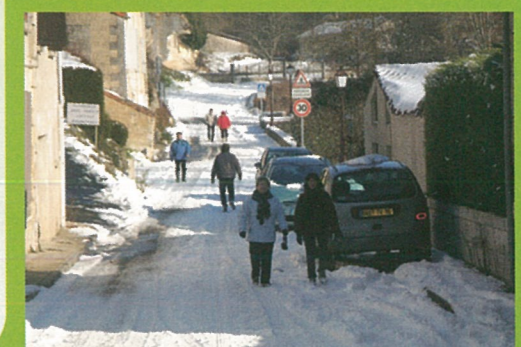
Tel autre, autoproclamé expert mondial de la gestion des routes enneigées étale sa science du salage et du sablage, oubliant que le premier, s'il fait fondre la

neige, la transforme en verglas si la température baisse encore.

Heureusement, alors que certains perdaient leur sel contrôle, le plus grand nombre des monastériens, après avoir pris les plus élémentaires précautions pour leurs familles et leurs voisins se sont laissés aller aux plaisirs simples de la neige.

Peu importe le flocon pourvu qu'on ait l'ivresse... toutes les générations ont profité des prolongations de la saison du blanc. Normal : il n'y a pas de sale âge pour cela !

EUX À LA NEIGE



GYMNASTIQUE RYTHMIQUE SPORTIVE

Le club GRS de la MJC Jules Berry de Mouthiers/Boême s'est déplacé en nombre à Beaunes Les Mines (près de Limoges) le 12 février pour participer à la première rencontre du programme des ensembles de la saison 2012.

Pas moins de 29 jeunes ont participé à 7 programmes différents suivant leurs âges et leurs niveaux. Plusieurs gymnastes et équipes participaient pour la première fois à une compétition et c'était l'occasion d'apprendre à se préparer (jusqu'au maquillage !) et à passer devant un public courageux compte tenu de la température ambiante.



national qui se déroulera à Castelnau (34) les 19 et 20 mai prochains.

Il nous reste quelques entraînements pour peaufiner nos chorégraphies et progresser en exécution afin de nous imposer en terre Aquitaine dimanche 1er avril à Gradignan.

Notre prochain rendez-vous de compétition, grand moment attendu, sera la rencontre inter régionale le 1er avril à Gradignan, au



Les résultats du 12 février : Trophée honneur 1ère/2, CJ débutant 1ère/3, CJ Inités 1ère/2

Masse-chorégraphié 1ère/3, Pré-Excellence 2ème/2, Pré-Excellence 2 et Duo-Excellence 1 étaient seules à concourir.



cours de laquelle participeront, les équipes Circuit Jeunesse (9/10 ans) et Trophée dans le cadre d'une finale inter régionale et pour les 4 équipes concourant en Circuit National (Masse-Chorégraphié, Pré-Excellence 1 et 2 et duo Excellence) une qualification espérée au championnat



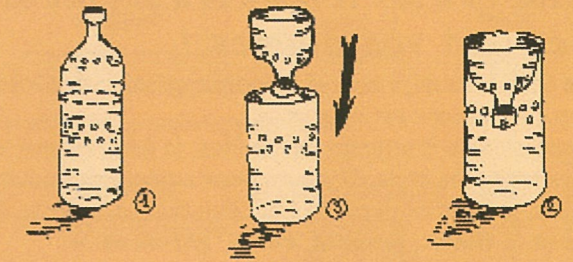
PIEGEONS LE FRELON ASIATIQUE

Des pièges simples peuvent être réalisés à partir d'une bouteille en plastique vide (1,25 litre, 1,5 litre, 2 litres) coupée au tiers supérieur et dont la partie haute sera placée à l'envers (et fixée par deux agrafes) pour faire entonnoir.

Pour permettre aux petits insectes non ciblés de s'échapper, faites des petits trous (environ 5mm) avec un bout de fil de fer chauffé.

Au fond de cette bouteille, versez :

- un verre de bière brune de préférence
- un verre de vin blanc (qui repousse les abeilles)
- un trait de sirop (cassis ou framboise, ...)



Ce piège peut-être suspendu à un arbre, de préférence au soleil, à une hauteur de 1,50m ou 2 mètres (pour une bonne surveillance). Il peut également être placé sur un balcon.

Plus on met de pièges, même sur un petit terrain, plus on augmente les chances de capture.

DEPLACEMENT À PETITE ROSSELLE

Pour répondre à l'invitation adressée par la ville de Petite-Rosselle à notre commune, en guise de suite à la visite effectuée lors de la Toussaint 2010, le Comité de Jumelage de Mouthiers organise,

**du vendredi 6 avril
au lundi 9 avril,**

un voyage en Lorraine, avec la participation de la commune. Ce déplacement s'effectuera en autocar (aucun frais de voyage à la charge des participants) et l'hébergement aura lieu dans les familles du Comité de Jumelage de Petite-Rosselle.



Sur place, durant ce séjour, diverses animations sont prévues et, en particulier, la découverte du musée de la mine. Actuellement, UNE QUINZAINE D'une quinzaine de places restent encore disponibles dans le bus et sont ouvertes à tout monastérien qui souhaiterait s'associer à cette occasion de retrouver ou de découvrir la ville jumelle de

notre commune.

Une réunion sera proposée fin février à tous les participants pour mettre au point ensemble les détails du voyage.

Pour tous renseignements et inscriptions, prière de contacter le Président du Comité de Jumelage de Mouthiers : Gérard Discour 05 45 67 81 31 ou 06 88 58 39 34 par courriel : HYPERLINK "mailto:cdj.mouthiers@yahoo.fr" cdj.mouthiers@yahoo.fr Les inscriptions seront prises dans l'ordre d'arrivée.

**SOIREE
ORGANISEE
PAR
LE
SPORTING
CLUB
de MOUTHIER**

Féerie
Plumes
Strass
Paillettes
Champagne

**SAMEDI
7
AVRIL
A 21H.**

**SOIREE
CABARET**

Tenue correcte souhaitée

**GRAIN
d'folie**

Tarifs :
Adulte : 18
-12 ans : 15

Organisé par le SCM Football
Renseignements et réservations :
05.45.67.28.73.

Nouveaux horaires :

Lundi : 9 h 30 - 12 h 30 ; 14 h - 18 h Mardi : 9 h 30 - 12 h 30 ; 14 h - 18 h
 Mercredi : 9 h 30 - 12 h 30 ; 14 h 30 - 18 h 30 Jeudi : 9 h 30 - 12 h 30 ; 14 h 30 - 18 h 30
 Vendredi : 9 h 30 - 12 h 30 ; 14 h 30 - 18 h 30 Samedi : 10 h - 12 h

Poètes à vos plumes !

Vous êtes-vous déjà essayé à écrire quelques vers ? En avez-vous secrètement envie ? Alors ce concours est pour vous !

A l'occasion du Printemps des Poètes, la Bibliothèque lance un appel à tous les poètes en herbe désireux de se lancer dans cet exercice de style. Il y aura deux catégories : adultes et jeunes (jusqu'à 18 ans). Un comité de lecture choisira les meilleurs poèmes, qui seront exposés à la bibliothèque. La date limite de remise des textes est fixée au mercredi 7 mars. La forme est libre et le thème proposé est « **enfances** ».

Nous recherchons également des poètes confirmés, ayant déjà publié, afin qu'ils puissent présenter leur oeuvre au public.

Une exposition présentera, parallèlement aux poèmes choisis par le comité de lecture, un florilège d'oeuvres de poètes reconnus et de poètes contemporains sur le thème « **enfances** », du 5 au 18 mars à la Bibliothèque.

Pour couronner cette manifestation, nous proposerons un apéro-lecture le mercredi 14 mars à 18 heures à la Bibliothèque. Nous remettrons les prix aux vainqueurs et nous lirons quelques poèmes des candidats, ainsi qu'un choix de poèmes d'auteurs célèbres et des chansons inspirées par ces mêmes auteurs (Brassens, Prévert et Kosma)... Et maintenant, poètes, votre muse vous attend !

Le 14ème Printemps des Poètes se tiendra du 5 au 18 mars 2012. Cette manifestation nationale et internationale aura pour thème cette année « **enfances** ». A cette occasion, la Bibliothèque Municipale de Mouthiers organise un concours de poésie et une exposition sur ce même thème.

La bibliothèque vous propose plus de 5 000 livres, des CD et des revues. Le catalogue est consultable sur place ou en ligne à l'adresse suivante (adresse provisoire) :

http://vps10727.ovh.net/pmb/opac_css/
 Modalités de prêt

Chaque lecteur peut emprunter simultanément : 4 livres, dont une nouveauté, 2 revues, 2 CD pour une durée de 3 semaines

Il est possible de prolonger la durée de prêt

de 7 jours, excepté pour les nouveautés. Il est possible de réserver un document déjà emprunté. Chaque lecteur peut réserver un seul document à la fois.

Lorsque le document est disponible, le lecteur est averti et dispose de 7 jours pour venir le chercher.

L'inscription est valable pour une année civile.

Pour s'inscrire, il faut une pièce d'identité et un justificatif de domicile de moins de 3 mois

Tarifs : 5 € par personne et par an pour les habitants de la commune (10 € hors-commune) 2 € par personne pour une inscription temporaire (2 mois maximum)

L'inscription est gratuite pour les enfants scolarisés dans la commune, ainsi que pour les demandeurs d'emploi, les bénéficiaires du RSA, les jeunes d'âge scolaire, les collégiens et les étudiants. La consultation sur place des documents est libre et gratuite.

Compagnie théâtrale Arsenique Recherchons pour prochaine comédie musicale « **CATS** » personnes motivées tous âges et tous niveaux pour être / chanteurs / danseurs / musiciens / comédiens. Répétitions à Mouthiers 2 samedis après-midi par mois. Tournée Charente et autour pendant 2 ans. info : **Marisol Mathieu** au 06 63 67 47 60.



Samedi 17 mars GUVETCH

groupe de musique traditionnelle bulgare avec **Bernad et Syka CHAULET, Jean-Marc PERISSAT, Didier PREBOEUF**

14 h 30 à 17 h : stage de danses

20 h 30 : concert à danser et à chanter Salle Gilles Ploquin

Tél MJC 05 45 67 84 38

Avec la participation des écoles Tarifs : enfants : gratuit - adultes : 5 €

Le chœur basque BESTALARIAK
 chante à Mouthiers le 24 mars à 20 h 30 (église)

chants à 4 voix traditionnels et chants festifs populaires - une trentaine de choristes



Le sculpteur Yves Eonin
 expose en mars à la MJC



JOUR	ANIMATEUR	Téléphone	RV MOUTIERS Pl. du champ de foire	Lieu de la rando	Point départ	heure	Nb Km
Week-end Du 3-4 mars	Sentiers de Boème		05 45 25 08 16	22ème BOUCLE DE LA BOËME			
18 mars	Nicole et Jeannine	06 15 51 78 05 06 22 62 08 16	10 h	REIGNAC Pique-nique tiré du sac	place du cimetière	10h30 13h15	4km 11km
31 mars	TOUVRE « parcours du coeur » Participation de 4 € au profit de la recherche médicale			11 h 45 place du champ de foire à Mouthiers (pour pique-nique sur place)		13h30	4km 7 km 12km
1er avril	Alain, Jeanine et Roger	06 23 92 59 10 06 22 62 08 16	9 h 30	MONTBRON les rives de la Tardoire	parking du centre de plein air du Chambon	10h20 13h30	8km 6km



Un mercredi sur deux, environ 2 heures à allure tranquille. Départ du champ de foire à **13 h 45 (attention nouvel horaire)** pour des randonnées de 6 à 8 km.

jour	animateur	Tél	Rendez-vous Mouthiers champ de foire	Lieu rando	Point départ	heure	distance
Week-end 3-4 mars	Sentiers de Boème	05 45 25 08 16		22ème Boucle de la Boème			
Mer 14	Claude et Patrick	05 45 67 84 11 06 07 70 28 93	13 h 45	La Couronne « circuit des moines »	Parking de l'oisellerie	14 h	8 km
Mer 28	Raymond, Claude et Guy P	06 77 41 54 71 05 45 67 84 11 06 74 80 34 45	13 h 45	Voulgézac « les vachons »	Nanteuillet	14 h	7 km
Sam 31	TOUVRE « parcours du coeur » Participation de 4 € au profit de la recherche médicale			11 h 45 place du champ de foire à Mouthiers (pour pique-nique sur place)		13h30	4 km 7 km 12 km

Vendredi 30 mars Assemblée Générale MJC à 18 h 30

20 h : buffet suivi d'un concert musical à 21 h « **la Fiesta** » avec **Katy BOLIDE** au chant et ses deux musiciens (accordéon et contrebasse) - voyage autour des chansons traditionnelles espagnoles du monde...

Cercle des Aînés Sortie le jeudi 5 avril « la Noce Maraichine »

Auberge du POUCTON à SAINT-GILLES CROIX DE VIE

Ouvert à tous Inscriptions : 05 45 67 92 95

ETAT CIVIL

Naissances

14 janvier : Eléa BILLON rue de la Bussière

Mariages

18 février : Julien MAYODON et Magali LIVERNET
« chez les rois »

Décès

14 janvier : Bernard TISSERAUD « rue de
Chenaud »

10 février : Lucien DENÉPOUX « Gersac »

CRECHE FAMILIALE

Les P'tits Loups

55 bis, rue de la Boème - 16440 MOUTHIER

RENSEIGNEMENTS

Mme Anne-Marie MARTIGNAC - 05 45 67 84 88

SUR VOTRE AGENDA

MARS

3 et 4 : boucles de la Boème

6 : collecte de sang à Blanzac de 17 h à 20 h

17 : MJC/ECOLES danses et musique
salle Gilles Ploquin

18 : ouverture de la pêche aux étangs communaux

18 : repas FNACA

19 : commémoration FNACA

24 : MJC concert basque église à 21 h

30 : AG MJC à la MJC à 18 h 30

31 : CARNAVAL « Dansons la musique » et repas (cru-
dités, variation et harmonie de pâtes, dessert) dan-
sant salle Gilles Ploquin à 19 h 30

AVRIL

7 : soirée foot « grain de folie »
salle Gilles Ploquin à 21 h

14 : chasse au trésor parents d'élèves



Casser laaa noix.!



Départ (au car de tour) des C.M. en classe transplantée

PHARMACIES de GARDE

Du samedi à partir de 20 H au dimanche matin 9 H.

Du dimanche à partir de 20 heures au lundi matin 9 heures.

Téléphoner au 17 pour connaître la pharmacie de garde sur
Angoulême

Pour la journée du dimanche, de 9 à 20 H, la phar-
macie de garde est la pharmacie de garde du secteur
indiquée dans la presse.

MEDECINS de GARDE

POUR CONNAÎTRE

LE MEDECIN DE GARDE

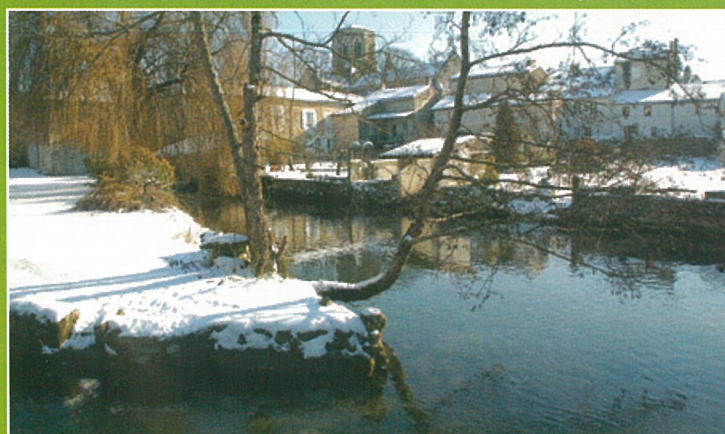
LE WEEK-END

il faut composer le 15

Conception rédaction et mise en page : Jean REVEREAULT

Photos Alain PORTE Jean REVEREAULT

Impression : COMPOSERVICES



Blanc ! (ou : sans commentaire)

(Photos Alain PORTE)

Le prochain
bulletin

Sortira début AVRIL. Les articles et annonces des associations et particuliers et le courrier des lec-
teurs devront être déposés à la mairie avant le 15 MARS
Les activités prévues jusqu'à mi-mai pourront y être annoncées.